



**Envie de concrétiser votre projet de formation ?**

→ **Accueil**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30  
(16h30 le vendredi)  
accueil@its-tours.com  
02.47.62.33.33

→ **Orientation**

Information & conseil sur les formations  
orientation@its-tours.com  
02.47.62.33.76

→ **Admissions**

Informations & démarches d'inscriptions  
admissions@its-tours.com  
02.47.62.56.71

→ **Référents Handicap**

Accueil des personnes en situation de handicap  
referent.handicap@its-tours.com

**Nos conseils pour réussir !**

**Soyez curieux !** Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

**Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés !** Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

**Consultez l'agenda de l'ITS !**

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS Tours et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du  
**Travail  
Social**  
TOURS



Niveau 3  
CAP, BEP

# Assistant de soins en gérontologie

Formation en  
**5 MOIS**

Donnez du sens  
à **vos** votre métier



[www.its-tours.com](http://www.its-tours.com)

17 rue Groison 37100 TOURS



## LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'assistant de soins en gérontologie (ASG) intervient auprès de personnes âgées en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et accompagnements spécifiques. Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'assistant de soins en gérontologie assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

L'assistant de soins en gérontologie participe à la mise en oeuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui. Il exerce ses fonctions au domicile dans un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), à l'hôpital (services de soins de suite, de réadaptations cognitivo-comportementaux, Unités de soins longue durée.

→ **Évolution de carrière** : L'assistant de soin en gérontologie peut évoluer vers des métiers plus ancrés dans la relation éducative, et/ou évoluer vers des métiers de soins infirmiers.

→ **Poursuites d'études** : DEME, DEJEPS, DEI (diplôme d'état infirmier).

## LES PRÉREQUIS

Pour entrer en formation, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du diplôme d'accompagnant éducatif et social (ex AMP-AVS), d'aide-soignant, et en situation d'emploi auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Autres qualifications et situations professionnelles, nous contacter.

## DURÉE DE LA FORMATION

**Durée totale de la formation** : 140 heures sur 6 regroupements de 2 à 4 jours.

## LES OBJECTIFS

Les activités de l'ASG s'articulent autour de **5 grands objectifs** :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Interactivité et richesse du collectif.
- Exposés formels avec supports diaporama et vidéos.
- Mises en situation, simulations, visite de structure.
- Analyse des pratiques évoquées par les professionnels.
- Illustrations et recommandations HAS...
- Documents ressources sur la plateforme numérique.

## LES MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

Les contenus de formation sont organisés en 5 domaines de formation (DF) :

- DF1 (35 h) : Maladie d'Alzheimer et apparentées, droits de la personne, devoirs du professionnel, le projet individualisé, le travail avec les familles, l'équipe pluriprofessionnelle.
- DF2 (21 h) : La relation d'aide, les particularités de l'accompagnement, l'accompagnement lors des différents moments de la journée et lors des activités complexes, l'alimentation et état nutritionnel.
- DF3 (28 h) : Vie collective, communication adaptée, définition et objectifs des principales activités d'animation, organisation de ces activités.
- DF4 (28 h) : Notions de maladie, situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne, démarche d'observation, alerte et urgence, outils et techniques d'évaluation, signes psychologiques et comportementaux, conduites à tenir.
- DF5 (28 h) : Pathologies gériatriques associées, pharmacologie, démarche et techniques de soins, problèmes de fin de vie, dimensions éthiques.

Il n'y a pas de formation pratique.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce dispositif s'articule autour de deux évaluations pédagogiques complémentaires : l'auto-évaluation des acquis de formation à la fin de chaque regroupement et la réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles.

## CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier d'inscription sur demande (envoi par mail ou courrier) auprès du secrétariat de la formation : adressez votre demande par mail à [antenne.chartres@its-tours.com](mailto:antenne.chartres@its-tours.com)

Inscriptions : du 1er juillet 2023 au 1er janvier 2024.

Entrée en formation : 22 janvier 2024.

Dates de la formation à Chartres :

- du 22 au 23 janvier 2024
- du 29 au 31 janvier 2024
- du 19 au 22 février 2024
- du 20 au 22 mars 2024
- du 16 au 19 avril 2024
- du 27 au 30 mai 2024.

## TARIFS ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 1 820 €

Possibilité de prise en charge financière hors plan de formation dans le cadre de l'accord CNSA/OPCO Santé, CNPFT/ANFH.

Secrétariat de la formation : [antenne.chartres@its-tours.com](mailto:antenne.chartres@its-tours.com)

Voir les CGV sur [www.its-tours.com](http://www.its-tours.com)